



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé, tenue en mode virtuel le 5 avril 2023 à 19h30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Claude Gareau, président du conseil d'administration, déclare l'assemblée ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il sera assisté de M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint du conseil d'administration, ainsi que de madame Annick Boismenu, directrice des communications de la caisse pour cette assemblée.

Le directeur général, M. Martin Levac, précise que la formule d'assemblée à distance implique un système de votation en direct ainsi qu'en différé dans les quatre prochains jours suivant l'assemblée. Le processus sera expliqué en détail plus tard dans l'assemblée.

Présentation d'une vidéo introductive du président du Mouvement, M. Guy Cormier, fournie par le Mouvement Desjardins.

M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint, rappelle que seul le membre de plein droit admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition en précisant les conditions qu'il faut remplir pour être membre de plein droit. Il en va de même pour l'exercice du droit de vote durant la période de votation de quatre (4) jours prévus après l'assemblée. M. Levac présente les règles de fonctionnement de cette assemblée virtuelle et procède également à la nomination des scrutateurs en vue de la votation en direct qui se déroulera tout au long de l'assemblée. M. Claude Gareau, président du conseil d'administration, recommande mesdames Annick Boismenu, directrice des communications de la caisse, et Marie-Claude Benoit, adjointe à la direction générale, comme scrutateurs.

Proposé par (retiré) et appuyé par (retiré), il est résolu d'adopter la nomination de mesdames Annick Boismenu et Marie-Claude Benoit comme scrutateurs.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint, fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est également affiché à l'écran des participants.

Proposé par (retiré) et appuyé par (retiré), il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 AVRIL 2022

M. Claude Gareau, président, demande une proposition autorisant le secrétaire adjoint à lire seulement un résumé du procès-verbal du 7 avril 2022.

Proposé par (retiré) et appuyé par (retiré), il est proposé de faire la lecture d'un résumé du procès-verbal du 7 avril 2022.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 7 avril 2022.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

4. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Claude Gareau, président, présente les membres du conseil d'administration de la caisse et procède au rapport annuel de celui-ci dans lequel les principales réalisations sont présentées.

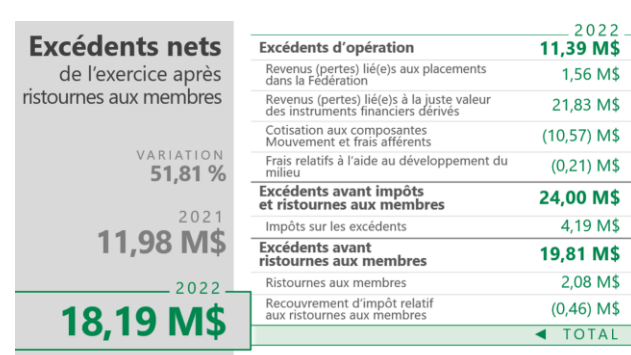
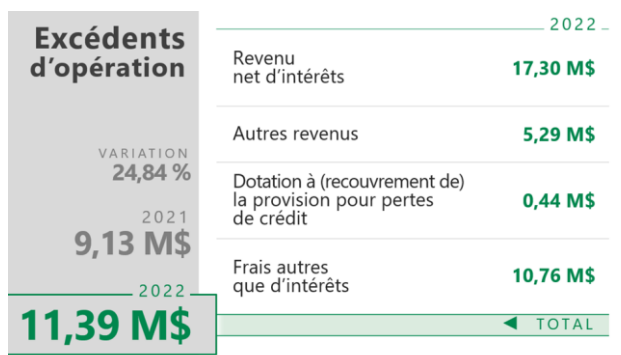
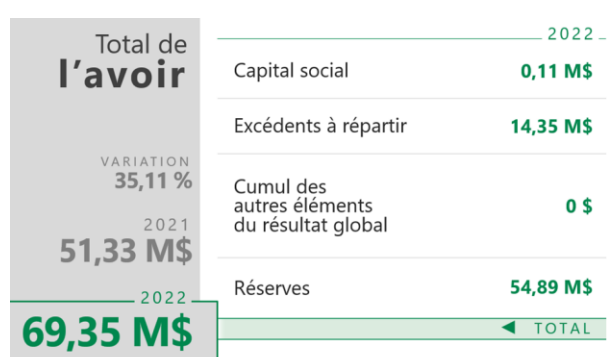
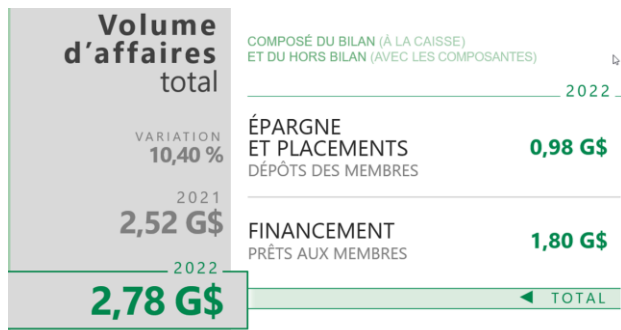
5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. Claude Gareau, président, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Le bilan de la surveillance relative aux trois (3) règles déontologiques pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2022 :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

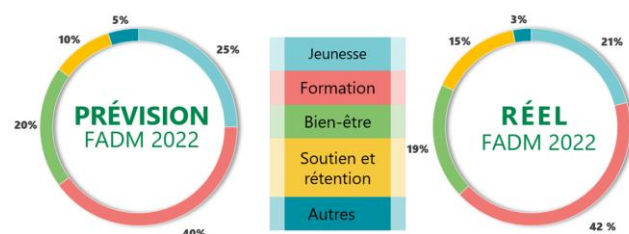
6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint, présente les faits saillants du rapport annuel de la caisse au 31 décembre 2022 :



7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FOND D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint, présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.



Priorités d'investissement	
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Bourses d'études Coup de pouce santé Conférences sur l'éducation financière Aide aux départements (Cégep et Université)
Formation aux employés	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les activités de formation des syndicats Contribuer aux Congrès et journées de formation
Bien-être des employés	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à La Vigile et au Fonds Éric Charbonneau
Soutien et rétention du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Prix SRS Bourses 1^{er} emploi
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Microcrédit Thetford Campagne d'entraide Desjardins

Fonds d'aide au développement du milieu	
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)	459 k\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA	286 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	212 k\$
Récupération d'impôt	(53) k\$
	(159) k\$
Solde au 31 décembre 2022	586 k\$

PAROLE AUX MEMBRES

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Claude Gareau, président, invite l'assemblée à s'exprimer sur certains sujets plus spécifiques. Ainsi, les membres de l'assemblée sont invités à soumettre leur question ou commentaire.

Pas de question. Pas de commentaire.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

9.1. ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Présentation d'une vidéo explicative de la ristourne, fournie par le Mouvement Desjardins.

M. Claude Gareau, président, précise que la documentation est disponible sur le site internet de la caisse ou sur demande auprès de la caisse. Il renchérit en mentionnant que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables. M. Gareau poursuit en mentionnant que l'adoption de la répartition fera l'objet d'un vote en différé qui se déroulera dans les quatre (4) jours suivants l'assemblée. Les membres seront appelés à voter directement via leur AccèsD.

M. Martin Levac, directeur général et secrétaire adjoint, présente la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022	
	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres¹	18 187 k\$	
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	(4 003) k\$	
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	159 k\$	
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	7 k\$	
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	14 350 k\$	
	Affectation au FADM	(314) k\$	
	Affectation à la RRE	(10 730) k\$	
	Affectation à la réserve générale	(3 306) k\$	
	Solde des excédents à répartir	0	
			2 383 205 \$
			313 934 \$ FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
			2 069 271 \$ RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels			
	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES¹			
Comptes			237 k\$
Épargne et placements		0,58	155 k\$
Fonds			74 k\$
Prêts et marges de crédit			994 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		233 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		106 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		259 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		11 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			2 069 k\$

Proposé par (retiré) et appuyé par (retiré), il est résolu de recommander le partage des excédents tel que présenté.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Martin Levac, directeur général de la caisse et secrétaire adjoint, agira comme président d'élection.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURES

Un résumé des candidatures a été préalablement déposé sur le site internet Desjardins de la caisse, disponible à tous les membres.

M. Martin Levac, directeur général de la caisse et secrétaire adjoint, fait un rappel de la démarche du profil collectif enrichi et présente les critères recherchés pour l'appel de candidatures.

- Poste à pourvoir :
 - 2 pour le groupe sans limites géographiques
 - 1 pour le groupe de la région de Montréal
 - 1 pour la région de la Capitale-Nationale
 - 1 pour la région de la Montérégie
- Représentants dans les secteurs suivants :
 - 1 gestionnaire
 - 1 ressources humaines
 - 1 de la catégorie 1
 - 2 de la catégorie 3
- Représentativité selon le genre pour maintenir la parité au sein du conseil d'administration :
 - 2 à 3 hommes
 - 2 à 3 femmes
- Représentativité selon leur statut professionnel :
 - 1 actif
 - 4 retraités

Il fait ensuite un résumé du comité de mise en candidatures, composé de quatre (4) administrateurs, soit : mesdames Ève-Annie Pilon, Katia Caceres, Julie Lavoie et de monsieur Ronald Pichette.

M. Levac précise que le comité doit agir dans le plus grand respect des personnes candidates et des sortants de charge dont la candidature n'est pas éligible ou qui pourrait ne pas correspondre aux critères recherchés.

Le comité a les responsabilités suivantes :

- Analyser chacune des candidatures soumises en fonction des critères recherchés
- Communiquer avec les personnes candidates
- Faire rapport au CA des candidatures reçues
- Faire rapport de son mandat à l'AGA - Le comité ne recommande pas de candidatures au CA ni à l'AGA; toutes celles qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux qualités requises par les encadrements doivent être soumises à l'AGA.

Le comité a procédé à l'analyse de 5 candidatures.

Voici les recommandations du comité de mise en candidatures en vue de l'élection des 5 postes à combler au sein de son conseil d'administration :

- Groupe sans limites géographiques : 2 postes en élection pour 2 candidatures reçues
- Groupe de la région de Montréal : 1 poste en élection pour 1 candidature reçue
- Groupe de la Montérégie : 1 poste en élection pour 1 candidature reçue
- Groupe de la Capitale-Nationale : 1 poste en élection pour 1 candidature reçue

11. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

M. Martin Levac, directeur général de la caisse et secrétaire adjoint, présente toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

- Pour le groupe sans limites géographiques : Mme Gabrielle Racine-Lupien et M. Pierre Kirouac
- Pour le groupe de Montréal : Mme Christine McCarthy
- Pour le groupe de la Montérégie : M. Claude Gareau
- Pour le groupe de la Capitale-Nationale : Mme Chantal Perron

12. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

M. Martin Levac, directeur général de la caisse et secrétaire adjoint, mentionne que, le nombre de candidatures reçues pour chacun des groupes en élection est égal au nombre de postes à pourvoir, je peux donc, dès maintenant, déclarer élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

- M. Claude Gareau pour le groupe de la région de la Montérégie
- Mme Christine Mc Carthy pour le groupe de la région de Montréal
- Mme Chantal Perron pour le groupe de la Capitale nationale
- Mme Gabrielle Racine-Lupien et M. Pierre Kirouac pour le groupe sans limites géographiques, province de Québec

VOTATION EN DIFFÉRÉ

13. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE D'EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

M. Claude Gareau, président, fournit les précisions sur l'exercice du vote en différé. Les membres de l'assemblée sont appelés à voter sur :

- La répartition des excédents annuels (ristournes);
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristournes;

Seuls les membres de plein droit pourront voter.

M. Gareau précise également qu'une réécoute de l'assemblée sera possible et que la documentation sera accessible via AccèsD. Il informe les membres de l'assemblée sur les deux (2) manières de voter.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

M. Claude Gareau, président, précise que la période de votation débutera dès la fin de la présentation de ce soir et se terminera le 9 avril 2023 à 23h59.

ANNONCE DES RÉSULTATS APRÈS LA PÉRIODE DE VOTATION DE 4 JOURS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

14. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Claude Gareau, président, informe les membres de l'assemblée que les résultats des votes demeurent confidentiels. Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Le président ajoute que bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour eux et la communauté, il doit toutefois les informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

M. Gareau explique que les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Le président remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale de la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Il remercie également le directeur général, Monsieur Martin Levac, les gestionnaires de la Caisse ainsi que les employés pour leur participation et leur implication.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée levée jusqu'au résultat du vote en différé à 20h25.

RÉSULTAT DU VOTE EN DIFFÉRÉ

- Adoption de la répartition des excédents annuels :
 - Pour = 94,99 %. Contre = 5,01 %

La période de votation étant terminée et les résultats transmis sur le site de la Caisse ainsi que la page Facebook, la levée de l'assemblée est déclarée le 12 avril 2023.

Le président
M. Claude Gareau

Le secrétaire adjoint
M. Martin Levac